



Cofinancé par  
l'Union européenne



## Projet « Justement - Un meilleur accès à la justice pour les personnes vulnérables » réf. NEAR-TS/2022/440710

---



### Termes de référence

Pour le recrutement d'un consultant ou d'un cabinet d'experts pour la réalisation d'une étude sur l'accès à la justice pour les mineurs en conflit avec la loi.

## 1- Présentation

Progettomondo est une ONG italienne de volontariat national et international constituée en 1966 et ayant son siège à Vérone, Italie. Au Maroc, Progettomondo est active depuis 2001 et est basée à Beni Mellal et à Rabat. Progettomondo est spécialisée en justice et pratiques restauratives, défense et promotion des droits des individus vulnérables (y compris personnes privées de liberté et personnes migrantes), ainsi que dans le renforcement des compétences des Organisations de la société civile.

L'association Adala « pour le droit à un procès équitable » est spécialisée dans le domaine de l'accès à la justice, dans la protection juridique des personnes vulnérables, dans la réalisation de campagnes nationales et internationales de communication et de plaidoyer en faveur de la réforme du système judiciaire et pénal avec un focus sur les droits des femmes et des mineurs en conflit avec la loi, et dans la création de cliniques juridiques.

## 2- Contexte du projet

A partir de juillet 2023, le projet **Justement – Un meilleur accès à la justice pour les personnes vulnérables**, cofinancé par l'Union européenne, est mis en œuvre par Progettomondo et l'Association Adala « pour le droit à un procès équitable », en partenariat avec la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion (DGAPR), la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Souissi de Rabat et l'Université Sultan Moulay Slimane de Béni Mellal.

L'objectif de l'Action est de promouvoir la défense des droits de l'homme et le renforcement des libertés fondamentales ainsi que de l'Etat de droit et de la démocratie au Maroc à travers un meilleur accès à la justice des groupes vulnérables. Justement vise à mettre en réseau et renforcer les compétences des acteurs judiciaires, institutionnels et des organisations de la société civile pour améliorer la qualité de la défense des personnes marginalisées et vulnérables et le plaidoyer de leurs droits en tant qu'acteurs de la bonne gouvernance et du développement.

Le projet se développe sur deux axes principaux qui portent a) sur la mise en réseau et le renforcement des capacités des acteurs institutionnels, judiciaires et de la société civile impliqués à différents niveaux dans le domaine de la justice afin d'élaborer des stratégies communes pour faire face aux défaillances du système de justice et renforcer le plaidoyer des droits des catégories les plus vulnérables ; b) sur l'opérationnalisation des nouveaux services de proximité d'accès à la justice visant l'autonomisation juridique des groupes vulnérables à travers l'offre d'information juridique, l'orientation, l'accompagnement et l'assistance légale.

## 3- Objectif général de la recherche

Le but de cette étude est d'aborder le sujet de la justice juvénile au Maroc et la défense de l'intérêt supérieur de l'enfant en analysant la réaction du système judiciaire face à la situation des mineurs. L'étude se propose comme un instrument utile dans l'objectif de produire un changement concret et de fournir un outil de réflexion et de référence pour permettre d'alimenter le débat dans la société civile et dans les organismes judiciaires locaux, régionaux et nationaux.

En particulier, l'étude se propose comme le point de départ pour l'élaboration d'un plan d'action effectif pour faciliter l'accès à la justice des mineurs en conflit avec la loi ainsi que pour l'élaboration d'un *policy paper*, produit prévu par le projet Justement comme partie d'une action de plaidoyer.

#### **4- Résultats attendus**

L'étude serait rédigée en français et se présentera sous forme de chapitres et paragraphes numérotés, selon le modèle suivant :

##### **I : Le cadre normatif international de la protection des mineurs en conflit avec la loi**

Cette section devrait donner un aperçu sur les principaux instruments internationaux qui existent pour assurer la protection des enfants en conflit avec la loi. Elle devrait également se concentrer sur certains aspects saillants du cadre juridique de référence, tels que, par exemple : les principes concernant les alternatives aux procédures judiciaires, les prérogatives et les garanties existant au stade du procès, les règles et les recommandations concernant la privation de liberté, avant et après le procès, et les conditions de détention. Il conviendra également de mettre l'accent sur les questions relatives à l'accès à la justice, en premier lieu l'assistance d'un avocat à tous les stades concernant les enfants en conflit avec la loi, y compris au stade de la détention.

##### **II : L'état des lieux par rapport à la normative nationale marocaine actuellement en vigueur**

Cette section devrait se concentrer sur la législation nationale en vigueur et les développements possibles, à la lumière des réformes législatives touchant les enfants en conflit avec la loi. Il conviendra d'examiner le cadre constitutionnel et son application concrète, également à la suite de la ratification et de la mise en œuvre des instruments internationaux de protection, afin de fournir un aperçu de l'état de l'art du système juridique marocain applicable aux mineurs en conflit avec la loi. Il sera essentiel d'examiner la législation garantissant l'assistance juridique aux mineurs en conflit avec la loi, y compris la législation sur l'aide juridictionnelle, entre la théorie et l'application concrète.

##### **III : Les mécanismes de protection et d'accès à la justice disponibles sur le territoire national pour les mineurs en conflit avec la loi**

Cette section devrait examiner les mécanismes de protection et d'accès à la justice disponibles au niveau national, en se concentrant sur les différentes institutions, tant étatiques que non étatiques, qui sont tenues à assurer la protection et la prise en charge des enfants en conflit avec la loi (fonctionnement et démarche à suivre), afin de fournir une vue d'ensemble du système d'acteurs impliqués. Dans ce sens, il sera crucial de mettre en évidence l'écart qui existe entre la théorie et l'application concrète de ce système, en particulier dans les régions de Beni Mellal-Khénifra et de Rabat-Salé-Kenitra. Enfin, l'étude présentera un référencement des services concrètement accessibles et fonctionnels pour les mineurs en conflit avec la loi.

##### **IV : Recherche qualitative**

Cette section vise à réaliser une enquête qualitative auprès d'un échantillon de mineurs placés dans des établissements pénitentiaires de Beni Mellal, Khouribga, Larjaat II, Tiflet 1 et Tiflet 2 ou qui ont eu des problèmes avec la justice, afin d'évaluer les services auxquels ils ont eu accès et d'évaluer leur expérience. L'étude qualitative sera réalisée par le biais d'entretiens semi-directs et de focus groups. Une attention particulière devra être accordée à la garantie des droits de la défense et à la réalisation d'une enquête sur l'accès à l'assistance juridique à tous les stades concernant les enfants interrogés, de la phase

des investigations à celle de la détention. Enfin, il conviendra d'examiner les types de délits commis et d'effectuer une analyse concernant la possibilité, en fonction des délits commis, d'appliquer des mesures alternatives à la détention, compte tenu également de l'approbation récente du projet de loi n° 43.22 et des modifications qu'il apportera au code pénal et au code de procédure pénale. Des entretiens devraient également être menés avec des agents pénitentiaires, au niveau des établissements pénitentiaires et de l'administration centrale.

## **V : Conclusions et recommandations finales**

Cette section devrait permettre de tirer des conclusions de l'ensemble de la recherche et de relier les sections I, II et III aux résultats de l'analyse qualitative. Sur la base des conclusions et de ce qui résultera de la comparaison entre le plan théorique et la mise en œuvre concrète du cadre applicable aux enfants en conflit avec la loi, des recommandations spécifiques, mesurables, réalisables et pertinentes devraient être présentées. Les conclusions peuvent également être alimentées par les résultats de certaines activités menées dans le cadre du projet, qui seront mis à la disposition du/de la/des consultant.e.s chargé.e.s de la réalisation de l'étude.

Le travail d'analyse sera alimenté par une revue bibliographique et les éléments méthodologiques clés, ainsi que le modèle du questionnaire des entretiens semi-directs, les résultats des entretiens et focus groups.

### **5- Approche méthodologique**

Le/la/les consultant.e.s adopteront une méthodologie à la fois qualitative et quantitative, en s'appuyant sur une analyse documentaire approfondie des cadres juridiques, réglementaires, politiques et institutionnels régissant le domaine. En outre, la partie qualitative de la recherche sera basée sur des entretiens semi-directifs et des focus groups menés par les chercheurs auprès d'un échantillon des mineurs en conflit avec la loi.

### **6- Consistance de la prestation**

Le/la/les consultant.e.s devront :

- Elaborer une note méthodologique et conceptuelle décrivant la méthodologie pour l'organisation et le déroulement de la recherche, y compris une première version du guide d'entretien pour la conduite d'entretiens semi-directifs et pour les focus group ;
- Participer à une réunion de cadrage et de présentation de la méthodologie de l'enquête et des résultats à atteindre ;
- Revue de la littérature et analyse des données ;
- Élaborer le guide d'entretien ;
- Élaborer le guide du focus group ;
- Administrer les entretiens ;
- Animer les focus groups ;
- Élaborer le rapport de l'enquête ;
- Remettre le rapport final et une présentation à diapositives à présenter lors de l'atelier de clôture du projet.

## **7- Livrables attendus**

A la fin de la prestation, le/la/les consultant.e.s devront fournir :

- La note méthodologique incluant le contexte de la problématique, les objectifs, les résultats, la méthodologie de la réalisation de l'étude ;
- Un guide d'entretien, y compris les outils de gestion des séances en français ;
- Un guide de focus group en français ;
- Le rapport final de l'enquête en français.

Le/la/les consultant.e.s devront s'engager à livrer la première version de l'étude à la fin du mois de janvier début février 2025 et remettre la version finale avant la fin du mois de mars 2025. La version finale de l'étude devra prendre en compte les commentaires communiqués par Progettomondo et l'Association Adala « pour le droit à un procès équitable », qui se coordonneront avec la DGAPR.

## **8- Chronogramme**

Il est prévu de réaliser l'étude entre novembre 2024 et mars 2025.

Le calendrier pourra être modifié, par accord entre les parties, en fonction des besoins mutuels et pour répondre à des nécessités non prévisibles au moment de la planification de l'activité.

## **9- Profil recherché et compétences requises**

Le/la/les consultant.e.s de préférence devront posséder les qualifications et l'expérience suivantes :

- Un doctorat en droit et/ou en sciences sociales ;
- Formation universitaire (BAC + 5) en sciences juridiques, sociales et tous parcours équivalent ;  
La compétence en accompagnement juridique et social sera un atout ;
- Une expertise d'au moins cinq ans dans la réalisation des études et enquêtes sociales qualitatives et quantitatives aussi en milieu carcéral ;
- Une connaissance approfondie des lois et des réglementations nationales et internationales dans les domaines de la justice juvénile à niveaux national et international ;
- De bonnes compétences en communication ;
- Une bonne connaissance des Droits Humains ;
- Une bonne maîtrise des logiciels de collecte de données et des techniques pour les entretiens semi-directifs ;
- Une bonne expérience de collaboration avec la société civile ;
- Une excellente maîtrise de l'arabe et français (à oral comme à l'écrit) ;
- Capacité à gérer le feedback et les critiques ;
- Capacités d'interagir en équipe et d'être proactif.

## **10- Modalités de remise des candidatures**

Le/la/les consultant.e.s intéressés sont invités à soumettre leur candidature, en envoyant les documents suivants :

- Une **note méthodologique et conceptuelle** décrivant en détail les modalités de réalisation de la prestation. Cette description portera sur un aperçu assez détaillé du contenu de l'étude, précisant, pour chaque section, les sujets qui seront analysés. Il sera également nécessaire de faire référence à la méthodologie proposée pour mener les entretiens et les focus groups et en justifiant la pertinence méthodologique.
- Un **Curriculum Vitae** détaillé mettant en évidence les expériences et qualifications et les références professionnelles pour des activités similaires, avec l'indication de deux références.
- Une **proposition financière/devis** (en TTC) exprimée sous la forme d'un montant tout compris en MAD. Le montant total doit inclure le montant global du coût de la réalisation de la prestation y compris les taxes (en particulier l'IR de 30 % pour les consultants indépendants). Les frais nécessaires à la réalisation de la prestation, par exemple les frais de déplacement, seront à la charge du/de la/des consultant.e.s.

Le dossier complet de candidature devra être transmis par mail avec pour objet **Etude sur l'accès à la justice pour les mineurs en conflit avec la loi – Projet « Justement »**, aux adresses suivantes :

- [marocco.inguaggiato@progettomondo.org](mailto:marocco.inguaggiato@progettomondo.org) ;
- [adalajust2005@gmail.com](mailto:adalajust2005@gmail.com)

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **04 novembre 2024** à 24 heures du Maroc au plus tard.

### **11- Budget prévu et traitement économique**

Le budget total disponible est d'environ **59.500 MAD**.

Le traitement économique fera l'objet d'un accord entre le/la/les consultant.e.s et l'ONG Progettomondo.

### **14- Critères d'évaluation des offres**

Les offres seront évaluées globalement sur la base d'une pondération 80/20 entre l'offre technique/CV et le prix.

En ce qui concerne l'offre technique et le curriculum, les critères suivants seront pris en compte :

- A. Compétences techniques sectorielles sur le sujet de la recherche : de 0 à 30 points ;
- B. Pertinence de la note méthodologique et des points abordés dans chaque chapitre : de 0 à 25 points (au sein de chaque chapitre, les propositions thématiques supplémentaires seront également évaluées positivement, à condition qu'elles soient justifiées et qu'elles s'inscrivent dans le cadre du thème principal)
- C. Pertinence des guides d'entretiens et des guides de focus group proposés : de 0 à 10 points ;
- D. Expérience précédente dans la réalisation d'activités similaires : de 0 à 25 points ;
- E. Pertinence du timing proposé pour l'organisation de la recherche : de 0 à 10 points ;

Les offres seront évaluées par un comité composé de représentants de Progettomondo et de l'Association Adala « pour le droit à un procès équitable ».